On nous interdit la fessée mais des maîtres en école coranique pendent des enfants par les pieds

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 9 juillet 2019

Le spécialiste de la pendaison des enfants par les pieds arrêté

Et ils laissent entrer des fous du genre de celui-ci…

http://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2019/07/Pakistan-madrassa.mp4

L'école islamique Parhlo Madrassa Taleem ul Coran située dans le quartier de Sadiqabad à Rawalpindi était sous surveillance lorsque la police a surpris un enseignant qui pendait un élève la tête en bas en guise de punition.

Selon les informations, le capitaine de la police municipale, Muhammad Faisal Rana, avait ordonné au commissaire de police de surveiller de près la madrassa après que la vidéo fut devenue virale sur Internet.
Le soi-disant molvi (maître d'école ?) Noor Muhammad a ensuite

été arrêté par la police et transféré au poste de police de Sadiqabad. Une poursuite judiciaire a été engagée contre lui.

Pendre par les pieds une personne, en particulier un enfant, la tête en bas pendant une période prolongée peut entraîner des lésions cérébrales, voire la mort. Des cas similaires ont déjà été signalés dans le passé, suscitant la peur chez les parents qui souhaitent envoyer leurs enfants dans une madrassa (Ils feraient mieux de s'en dispenser…).

Et l'article de conclure « *Le gouvernement et les autorités concernées devraient adopter des politiques strictes concernant la sécurité des madrassas et la sécurité des élèves dans tout le pays, afin que les parents n'hésitent pas à envoyer leurs enfants dans des madrassa*s. ».
Pourquoi, ce n'est pas prévu dans la plus parfaite des religions ?